

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :  
12 octobre 2022

L'an deux mil vingt deux

Le 19 octobre à dix-huit heures,

DATE D'AFFICHAGE :  
26 octobre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 24
- Procurations : 3
- Absents : 2
- Votants : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

**ETAIENT PRÉSENTS :** M. VALTON, Mme JAFFRE, M. JOUANJEAN, Mme LE NORMAND-BERNIER, M. LORQUET, Mme ROBIC, M. JOLIVET, Mme CELO, M. GUILLEROT, M. Philippe FLATRES, Mme MADELENAT, Mme GUYADER, M. LE PORS, Mme PILLET, Mme LE TEUFF-LE DARZ, M. SUPPLY, M. COLIN, Mme ROUSSET, M. RUBIANO, Mme JEFFROY, M. DAHIREL, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme DARMON.

**AVAIENT DONNE POUVOIR :** M. DU CHOUCHE à Mme LE NORMAND, Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, Mme GIANNI à M. RUBIANO.

**ABSENTS EXCUSES :** M. KERYHUEL , M. MILES

Mme CELO est désignée en qualité de Secrétaire de séance.  
Le Procès-verbal de la réunion du 12 juillet 2022 est approuvé à l'UNANIMITE.

**N°2022-05 – Nomination d'un élu référent « Sécurité Civile »**

La loi dite MATRAS prévoit que le maire désigne, au sein du conseil municipal, un adjoint ou un conseiller chargé des questions de sécurité civile.

Monsieur le Maire propose de désigner Mme Patricia JAFFRE, 1<sup>ère</sup> adjointe.

Vu l'avis du bureau municipal en date du 11 octobre 2022,

**Il est proposé au conseil municipal :**

- DE NOMMER Mme Patricia JAFFRE, 1<sup>ère</sup> adjointe, comme élu-référent de la ville de Larmor-Plage pour les questions de sécurité civile.

**LE CONSEIL, après en avoir délibéré, ADOPTE à L'UNANIMITE**

LE REGISTRE DUMENT SIGNE,  
Pour **Extrait certifié conforme**  
**LARMOR-PLAGE, le 20 octobre 2022**

LE MAIRE  
Patrice VALTON

